



## EVALUATION DU POTENTIEL HYDROELECTRIQUE DU BASSIN LOIRE- BRETAGNE

**Une prise en compte du potentiel hydroélectrique par le Sdage.**

### Contexte

En application de l'article L.212-1 du code de l'environnement, le Sdage prend en compte l'évaluation du potentiel hydroélectrique. L'arrêté du 17 mars 2006 relatif au contenu des Sdage prévoit que les schémas sont accompagnés d'une note d'évaluation du potentiel hydroélectrique à l'échelle du bassin hydrographique.

**Une évaluation du potentiel de développement hydroélectrique sur le bassin.**

### Objectif

L'objectif principal est d'aboutir à une évaluation du potentiel de développement hydroélectrique, en puissance (kW) et en production (kWh), sur le bassin Loire-Bretagne en compatibilité avec les réglementations existantes sur l'environnement.

**Un croisement de l'évaluation du potentiel hydroélectrique (ouvrages existants, nouveaux projets) et des réglementations environnementales.**

### Contenu

La méthodologie développée pour cette étude a consisté en :

- un recueil des données (ouvrages en rivière existants, projets),
- la mise en oeuvre d'une méthode d'évaluation du potentiel hydroélectrique,
- le croisement avec les réglementations environnementales existantes (la manière dont les réglementations ont été prises en compte est précisée à la page suivante),
- une présentation cartographique de l'analyse.

**Un potentiel mobilisable essentiellement constitué du potentiel d'optimisation ou de suréquipement d'ouvrages existants.**

### Résultats

Le potentiel global (mobilisable et non mobilisable) est du même ordre de grandeur que celui déjà exploité. Le potentiel hydroélectrique qu'il est réaliste d'envisager au sens de la réglementation actuelle représente environ 30 % du potentiel global. Il est essentiellement constitué du potentiel d'optimisation ou de suréquipement d'installations hydroélectriques existantes.

La puissance potentielle mobilisable de manière réaliste est de 237 MW pour un total de 498 installations projetées, ce qui représente une puissance moyenne d'environ 480 kW par installation.

### Suites à donner

Document d'accompagnement du Sdage Loire-Bretagne.

*Contact AELB :  
Hervé Gilliard/Eric Muller  
Coût total : 53 222 € TTC  
Part agence : 100 %  
Chargé d'étude : Somival  
Cote documentaire : II B1344*